

Nos déchets sont nos ressources : Prenons-en soin !



Réduire, réutiliser, recycler... Ces « 3R » sont les piliers d'une consommation plus responsable.

Chaque jour, en réduisant individuellement nos déchets, en donnant une nouvelle vie à nos objets ou en les recyclant, nous luttons contre le gaspillage et préservons collectivement nos ressources naturelles et l'environnement.

Depuis plus de 40 ans, l'alerte est donnée sur l'impact de notre consommation sur le climat, avec pour conséquences des vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses, des périodes de sécheresse, mais aussi de pluies torrentielles et une élévation du niveau de la mer...

Notre consommation est 4 fois plus élevée qu'en 1960 ! Et cette augmentation vertigineuse n'est pas sans conséquences sur l'environnement, principalement l'épuisement des ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre. Mais notre économie est aussi directement impactée, avec le renchérissement des matières premières devenues plus rares, tout comme notre santé par l'exposition aux polluants. Il est temps d'agir et de repenser notre consommation en se posant les bonnes questions.

Comment réinventer ces modèles et agir pour l'avenir ?

L'ANFH, par des formations spécialisées, participe et accompagne les établissements dans cette transition écologique.

Françoise Magnier,
Membre ANFH - Composante CFDT



La gestion des déchets, c'est l'affaire de tous

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Ce postulat clairement posé a occupé les esprits de tous les participants à la journée régionale du 7 novembre 2024 ; une journée pensée et coorganisée dans le cadre du partenariat entre l'ANFH et le GCS Achats Santé Bretagne. Le paléoclimatologue Jean Jouzel, parrain de l'événement, a délivré en introduction de la journée un exposé sur les conséquences dramatiques du réchauffement climatique et a insisté sur l'urgence à agir, notamment en matière de gestion de nos déchets (lire page 6 et 7).

C'est à Rennes, au cœur de l'ancienne halle de la Brasserie Kronenbourg, un lieu atypique dédié à la transition écologique, que les professionnels de santé du secteur sanitaire et médico-social se sont réunis pour brasser leurs idées et partager leurs expériences autour d'un sujet essentiel pour notre avenir : l'optimisation de la gestion des déchets, pour les transformer en précieuses ressources.

Chaque année, le secteur hospitalier (privé et public) produit l'équivalent de 700 000 tonnes de déchets, soit 3,5 % de la production nationale. Les établissements sanitaires et médico-sociaux doivent donc s'emparer de la question des transitions écologique et énergétique en santé ; une mission récemment confiée au GCS Achats Santé Bretagne par l'ARS à l'échelle de notre région.

Cette journée riche en informations et propice aux échanges et réflexions collectives s'est révélée porteuse et prometteuse en termes de pistes d'action pour l'ensemble des établissements représentés et leur permettre de réaffirmer que la gestion des déchets est bien l'affaire de tous.

L'hôpital vu comme un organisme humain

Frantz Daniaud, urbaniste, sociologue et consultant chez Noria Formation, a invité les participants à appréhender un établissement de santé comme un organisme humain répondant à un métabolisme spécifique constitué de flux entrants et sortants.

Un établissement de soin est, comme un corps humain, un métabolisme composé de flux de matières. Ces flux entrent, sortent et restent stockés au gré de la vie du bâtiment et de ses activités. Ce concept de métabolisme urbain permet de prendre conscience des impacts indirects ou « externalités », mais aussi des activités professionnelles en termes de production de déchets. L'extraction de matières premières naturelles pour produire les dispositifs médicaux fait, par exemple, partie de ces externalités.

Pour aider à mesurer ces impacts, les participants ont répondu, via leur téléphone portable, à un quiz sur les ordres de grandeur des déchets produits dans les domaines de l'alimentation, des énergies, des DASRI* et des bâtiments. Chacune et chacun ont pu ainsi partager des connaissances et leurs expériences vécues dans leurs établissements sur les médicaments non utilisés qui sont jetés, l'eau propre des dialyses rejetée dans le circuit des eaux usées ou encore le nombre de masques chirurgicaux accumulés suite à la pandémie de Covid-19, estimé à 120 000 unités, soit 18 ans de stock environ.

Attention aux impacts invisibles

L'ensemble de ces éléments ont ensuite été analysés sous l'angle de leurs externalités, c'est-à-dire de leurs impacts « invisibles » sur notre environnement et ce, tout au long de leur cycle de vie. Les étapes suivantes ont été détaillées par Frantz Daniaud :

- L'extraction des différentes matières tels que le bois, les hydrocarbures, les minerais et roches indispensables à leur production,
- La fabrication et le recours aux différentes sources d'énergie pour les produire, les assembler et notamment le charbon, énergie la plus émettrice de gaz à effet de serre,
- Le transport par les voies aériennes, maritimes, ferroviaires, terrestres, responsable de l'émission de particules de CO2 qui mettent environ une centaine d'années à disparaître,
- La destruction proprement dite nécessitant de l'énergie, même si elle peut à son tour en générer,
- À nouveau, le transport pour les déchets qui peuvent être recyclés, réemployés, incinérés enfouis ou exportés, autant d'issues elles-mêmes très énergivores.

* DASRI = Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Le recyclage n'est pas une solution miracle

À l'heure où les industries du recyclage se développent de plus en plus, il est important de garder en tête que les matières recyclées, à l'exclusion de celles recyclables à l'infini telles que le verre, l'acier, le cuivre et la terre, perdent de leurs propriétés. Il convient de noter par ailleurs que l'énergie nécessaire au broyage des matières industrialisées produit un volume très important de particules responsables des gaz à effet de serre.



Des procédures et des bonnes pratiques à partager

L'Agence nationale pour l'amélioration de la performance (ANAP) accompagne les établissements de santé dans leur transition écologique. Une action qui passe par une sensibilisation de l'ensemble des acteurs et le partage de bonnes pratiques.

Puisque la transition écologique est l'affaire de tous, il convient de responsabiliser l'ensemble des acteurs et de faire de la pédagogie auprès des professionnels. L'ANAP (Agence nationale pour l'amélioration de la performance) s'y attèle au quotidien et accompagne les établissements de santé en ce sens. Cédric Alliès, expert développement durable et logistique, a détaillé les conditions de réussite en matière de gestion des déchets au sein des établissements.

La première étape consiste à communiquer auprès de l'ensemble des professionnels afin de les sensibiliser sur leurs responsabilités et contributions en matière de tri et de gestion des déchets. Cela passe, par exemple, par l'affichage de consignes visuelles claires et leur affichage aux endroits stratégiques, ou par une information trimestrielle des équipes sur les résultats obtenus, permettant au passage de valoriser les succès et contributions de chacun. La communication peut également se traduire par la formation des nouveaux arrivants aux bonnes pratiques et à tenir le personnel informé des changements de protocoles.

Encourager le passage à l'action

Il s'agit ensuite de mettre en place des dispositifs concrets pour faciliter et encourager le passage à l'action. Ainsi, un tri efficace passe par une mise à disposition de contenants de tri adaptés à chaque zone de production et au volume visé. On peut citer l'exemple très pertinent des mini collecteurs à aiguilles. Il est aussi précieux de dresser un inventaire des filières de tri optimal – une obligation réglementaire –, pour bien identifier les déchets à réduire.

Au passage, inciter les établissements à passer d'une facturation des DASRI* à l'unité plutôt qu'à l'euro/tonnes, c'est offrir aux établissements la vertu d'une meilleure performance économique. Il s'agit également d'encourager l'écoconception et d'optimiser le transport des déchets.

Impliquer les prestataires

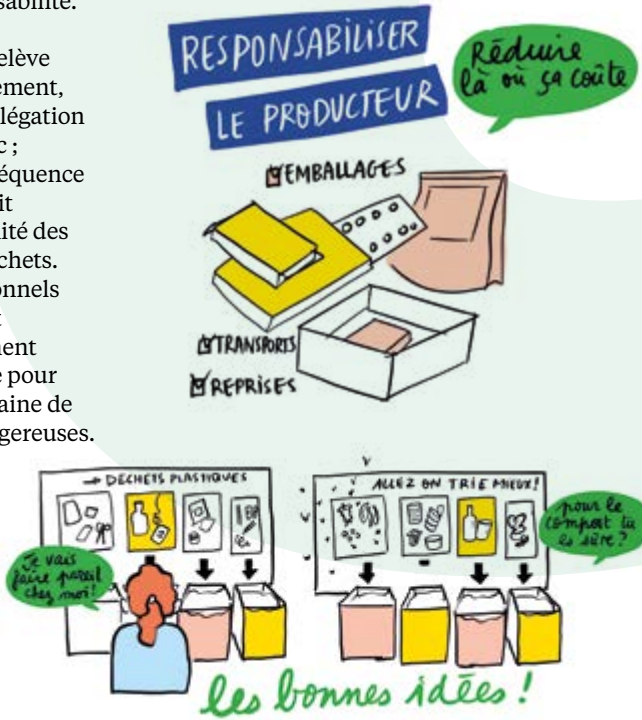
Une bonne gestion des déchets passe aussi par une bonne application des procédures de tri et par une communication régulière des efforts et des progrès réalisés par tous par le biais d'indicateurs simples et facilement accessibles, comme la traduction en équivalent CO2 de la quantité de DASRI produite par journée d'activité.

Donner du sens au tri, c'est également impliquer les prestataires dans des démarches de responsabilités partagées et responsables, comme le permet le SPASER*. La sous-traitance ne dédouane pas l'établissement de sa responsabilité. À titre d'exemple, l'émission du bordereau de suivi des déchets relève de la responsabilité de l'établissement, mais il peut faire l'objet d'une délégation dans le cadre d'un marché public ; délégation qui implique en conséquence d'en contrôler l'effectivité. Il s'agit également de vérifier la conformité des processus et la traçabilité des déchets. Enfin, la formation des professionnels aux pratiques réglementaires est aussi incontournable et notamment la formation ADR.1.3, obligatoire pour toute personne située dans la chaîne de transport des marchandises dangereuses.

*Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables

Chiffres clé

- En moyenne, un établissement de 100 lits produit par an 36 tonnes de déchets alimentaires. Cela représente 6,5 tonnes de compost, soit le poids d'un éléphant d'Afrique.
- Un camion de transport des DASRI pèse entre 19 et 26 tonnes pour une collecte de 1,5 à 2 tonnes de déchets et les déplacements vers les lieux de traitement sont souvent très éloignés.



Un plan d'action issu de l'intelligence collective

Pour réfléchir à des propositions d'actions et des gestes à généraliser dans la gestion des déchets au sein des établissements, les participants se sont réunis en ateliers et ont construit un plan d'actions sur six thématiques.

À l'image d'une véritable conférence citoyenne, les participants à la journée se sont organisés autour de six ateliers thématiques portant sur les eaux usées, les énergies, l'alimentation, les médicaments, les dispositifs médicaux et les travaux/bâtiments.

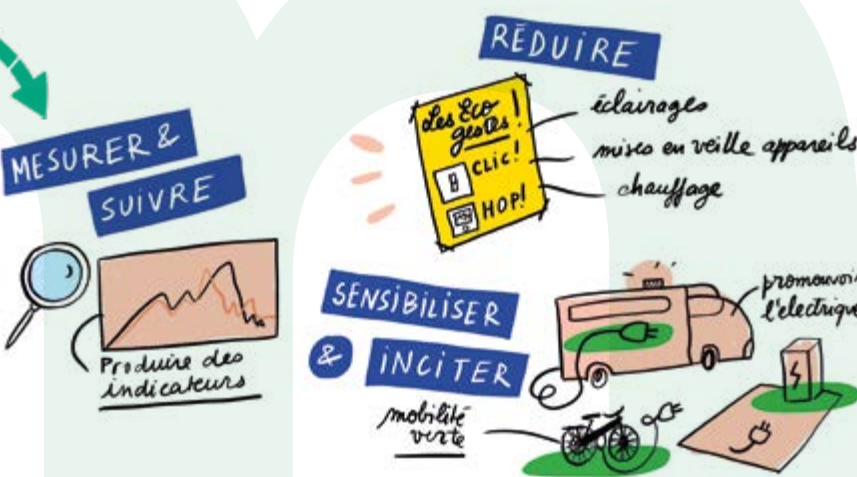
Guidée par un expert de la thématique, chaque table a été invitée à construire des actions concrètes pour réduire les déchets et valoriser les ressources des établissements. De façon générale, les freins identifiés par les différents groupes de travail sont les coûts financiers, le manque de temps et la résistance aux changements des équipes. D'où une majorité de projets en lien avec la sensibilisation des équipes professionnelles, des entreprises prestataires et des patients.

À l'issue de différents temps de présentation, lectures, réflexions individuelles et collectives, les groupes ont rempli des fiches-actions pour mettre en forme leurs idées. Voilà une synthèse non-exhaustive des actions proposées :

Énergies

Objectifs : Réduire des gaz à effet de serre (GES), améliorer la performance énergétique des bâtiments

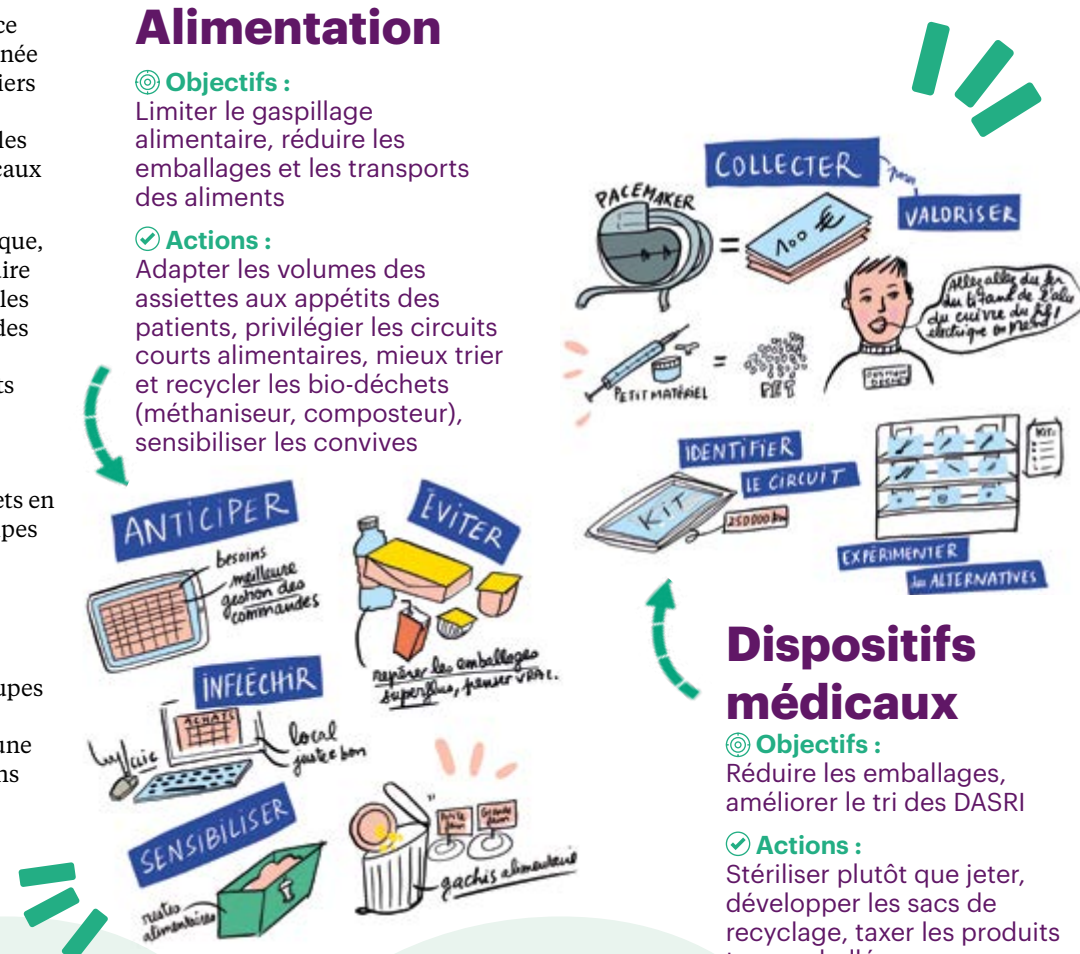
Actions : Adopter une mobilité verte, sensibiliser aux écogestes, mieux suivre les installations et les équipements, intégrer les énergies renouvelables



Alimentation

Objectifs : Limiter le gaspillage alimentaire, réduire les emballages et les transports des aliments

Actions : Adapter les volumes des assiettes aux appétits des patients, privilégier les circuits courts alimentaires, mieux trier et recycler les bio-déchets (méthaniseur, composteur), sensibiliser les convives



Dispositifs médicaux

Objectifs : Réduire les emballages, améliorer le tri des DASRI

Actions : Stériliser plutôt que jeter, développer les sacs de recyclage, taxer les produits trop emballés

Travaux et bâtiments

Objectifs : Limiter le gaspillage des matériaux, favoriser le réemploi, réduire les GES

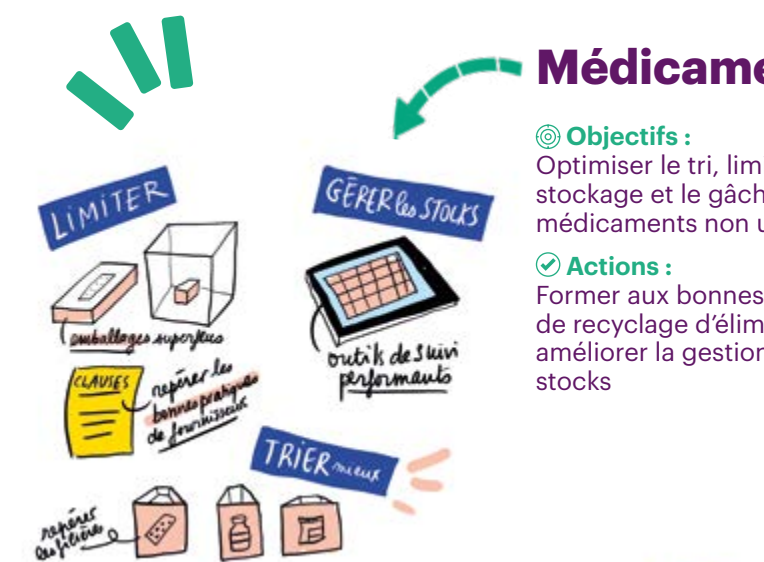
Actions : Construire aux plus près des usages, concevoir des pièces-témoin avant construction, sensibiliser les professionnels au réemploi des matériaux et équipements



Médicaments

Objectifs : Optimiser le tri, limiter le stockage et le gâchis des médicaments non utilisés

Actions : Former aux bonnes filières de recyclage d'élimination, améliorer la gestion des stocks



Eaux usées

Objectifs : Réduire la consommation d'eau, limiter la chimie pour nettoyer

Actions : Sensibiliser le personnel et la patientèle, adapter le matériel de plomberie



Quiz pour faciliter les prises de conscience

Tous les gestes, petits ou grands, ont des impacts importants et certains sont d'ailleurs facilement appropriables. Tout l'enjeu est donc de tendre vers moins d'extraction des matières premières, moins de consommation d'énergie, moins de déchets, moins de pollution et à terme finalement, moins de dépenses pour préserver durablement notre environnement. Saurez-vous trouver la bonne réponse aux questions suivantes ?

a. À votre avis, combien faut-il de biodéchets pour produire 1 kg de compost ?
5 à 6 Kg, 10 à 11 kg, 14 à 15 kg ?

b. Si l'on réduit la température d'une pièce de 23° à 19°C, quelle est l'économie d'énergie réalisée : 10%, 30%, 40% ?

c. En moyenne, quel est le pourcentage de CO2 généré en moins par les isolants écologiques par rapport aux isolants classiques (d'origine animale ou végétale) ? 10%, 50%, 80%.

d. Des estimations montrent qu'un hôpital de 500 lits consomme en moyenne l'équivalent de 100 barils de pétrole par an pour produire les matériels plastiques souvent à usage unique (gants, blouses, seringues...). D'après vous, cela correspond à ½ camion-citerne, 1 camion-citerne ou 2 camions-citernes ?

e. Concernant l'usage des médicaments, un établissement de 250 lits utilise en moyenne 100 000 boîtes de médicaments. Si l'on considère que l'épaisseur d'une boîte est de 5 cm d'épaisseur, sur une année, cela représente la hauteur de la Tour Eiffel (330 mètres), du Mont-Blanc (4809 m) ou de l'Everest (8840 m).

Des constats qui invitent à la réflexion et à l'action

Le célèbre paléoclimatologue Jean Jouzel a livré un exposé très argumenté sur les conséquences dramatiques du réchauffement climatique et l'urgence à agir vite et fort.

Jean Jouzel (lire encadré) était le parrain de cette journée organisée sur la thématique de la gestion des déchets. Il a rappelé un constat aujourd'hui sans appel : le réchauffement climatique est une réalité que l'on ne peut plus nier. Les dix dernières années ont été les plus chaudes depuis 150 ans - l'année 2024 ne fait que le confirmer - et ce sont les activités humaines qui sont à l'origine du réchauffement de l'atmosphère, des continents et des océans.

Si l'effet de serre est indissociable de notre existence, son augmentation doit nous inquiéter. Sur la vapeur d'eau, premier gaz à effet de serre, l'homme

n'a aucune prise. En revanche, les activités industrielles ont un impact direct sur le gaz carbonique, le méthane et le protoxyde d'azote, composés atmosphériques largement impliqués dans le réchauffement climatique.

La réalité du réchauffement est manifeste, à travers l'élévation du niveau de la mer, qui résulte à la fois de la dilatation de l'océan liée à son réchauffement et à la fonte des glaces, des glaciers continentaux mais davantage encore des calottes glaciaires au Groënland et en Antarctique.

L'impact des activités humaines

Si la pollution n'est pas complètement étrangère au réchauffement de notre planète, le principal déterminant de l'évolution du climat sur les dernières décennies reste l'augmentation de l'effet de serre directement attribuée aux activités humaines. Même si elle existe, la variabilité de l'activité solaire ou des volcans reste très marginale dans le processus engagé ; ce qui invite à prendre au sérieux les conclusions de la communauté des climatologues.

L'enjeu à présent est de prendre à l'échelle planétaire toutes les décisions qui permettront d'atteindre

l'objectif de l'accord de Paris, ratifié en novembre 2016 lors de la Cop 21, qui vise à maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 2°C et idéalement de 1,5°C.

Il y a donc urgence à agir dès aujourd'hui sur les émissions, pour préserver la capacité d'adaptation des jeunes générations au réchauffement climatique. Les décisions et actions décidées aujourd'hui concerneront la deuxième partie de ce siècle. Jusqu'en 2050, les jeux sont déjà faits et l'histoire déjà connue.

Vers une forte injustice climatique

En l'absence d'actions concrètes, les conséquences inéluctables à l'échelle mondiale seront dramatiques. La principale déjà identifiée est sans nul doute celle de l'accroissement des inégalités avec une forte injustice climatique pour les populations les plus pauvres, moins en capacité de faire face au réchauffement global. Une température mondiale de +3°C conduirait 3 milliards de personnes dans le monde, à connaître des conditions définies comme invivables avec des températures au-delà de 35°C et un taux d'humidité supérieur à 80%. Toute activité extérieure deviendrait alors difficile, voire impossible. Durant la période estivale 2024, une situation analogue a déjà conduit certains états à imposer à leurs habitants de rester confinés chez eux.

Jean Jouzel a également pointé d'autres conséquences, toutes synonymes de dangers pour la population mondiale :

- L'élévation du niveau de la mer qui se poursuivra pendant des siècles, même dans le cas d'un scénario peu émetteur
- Une réduction significative du débit des rivières et cours d'eau par évaporation
- L'augmentation inéluctable de l'acidification des océans liée à l'augmentation du gaz carbonique (déjà 30% plus acide qu'au début du 20^e siècle) et ses effets irréversibles sur les récifs coralliens, sur les animaux marins...
- Des événements extrêmes plus fréquents, plus intenses et plus longs : vagues et pics de chaleur (déjà 4 fois plus fréquentes qu'il y a 150 ans), pluies torrentielles, inondations et zones inondables plus étendues, sécheresses agricoles, canicules, cyclones, feux de forêts...

Des conséquences spécifiques sur la santé

La santé des populations est déjà affectée par les phénomènes météorologiques et/ou conditions climatiques. Les conséquences se manifestent par des maladies infectieuses transmises par des vecteurs, essentiellement insectes et acariens hématophages, des infections alimentaires et hydriques et/ou un accroissement des problématiques de santé mentale ou de santé au travail.

Les gaz à effet de serre, c'est quoi ?

Le GIEC définit les gaz à effet de serre (GES) comme des composants gazeux de l'atmosphère, naturels et anthropiques, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge. Ce processus est à l'origine de l'effet de serre, qui joue un rôle essentiel dans la régulation de la température terrestre.

Pour aller plus loin

- La feuille de route relative à la planification écologique du système de santé : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_pess.pdf



- L'empreinte climatique du secteur de la santé : https://healthcareclimateaction.org/sites/default/files/2021-11/French_HealthCaresClimate_Footprint_091619_web.pdf



Un expert mondialement reconnu



Jean Jouzel, d'origine bretonne, se fait connaître dès 1987 lorsqu'il publie une

première étude établissant formellement le lien entre concentration de CO₂ dans l'atmosphère et réchauffement climatique.

En 1994, il est nommé auteur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et assure, de 2002 à 2015, la vice-présidence du groupe de travail sur les bases physiques du changement climatique au sein de cette institution.



Un partenariat en faveur de la transition écologique

Le GCS Achat Santé Bretagne et l'ANFH Bretagne unissent leurs expertises pour proposer une offre de formation et d'accompagnement de leurs adhérents.

Allons-y !



Magali Millot (présidente de l'ANFH Bretagne en 2023) et Samuel Froger (président du GCS Achats Santé Bretagne) lors de la signature du partenariat entre leurs structures le 10 novembre 2023 à l'EHESP.

Depuis près de deux ans, le GCS Achats Santé Bretagne et l'ANFH Bretagne ont signé une convention de partenariat visant à acter leur coopération. Les deux structures se sont engagées à unir leurs champs d'expertise et déployer cette synergie en soutien à la transition écologique des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région. L'ANFH Bretagne a versé ses compétences en matière de déploiement de formation et d'ingénierie de formation au pot commun ; le GCS Achats Santé Bretagne, sa connaissance aiguisée du sujet ainsi que son réseau d'acteurs des transitions écologique et énergétique.

Cette nouvelle synergie vise à enrichir l'offre de formation et d'accompagnements de leurs adhérents pour favoriser et soutenir leurs actions.

Au moment de rédiger ces lignes, nous avons presque deux années de recul sur ce partenariat. En plus d'avoir permis la journée régionale retracée au fil de ce numéro, il s'est matérialisé par la mise en commun de formations (« Achats durables et éco-responsables » et « Réduire le gaspillage alimentaire ») et de webinaires (« Comment favoriser le déploiement d'une politique de DD au sein de mon établissement », « Comment mener un diagnostic Développement Durable ? », « Comment formaliser un plan d'actions adapté à l'établissement », « Comment mettre en œuvre les actions, comment les prioriser »).

Les formations proposées dans l'encadré ci-contre forment le cru 2025 et il est certain que 2026 prolongera cette dynamique pour un monde encore plus hospitalier et soutenable !



Prochains rendez-vous

Des formations financées par l'ANFH

« Achats durables et éco-responsables »

Cette formation-action se situe dans la continuité de la Journée régionale 2024. Elle vise à outiller les acheteurs, juristes et prescripteurs pour faciliter la mise en œuvre d'une démarche d'achats durables et éco responsables au travers de cas réels.

**Les 25, 26 novembre
et le 15 décembre 2025 à Rennes**
4 places disponibles

Les inscriptions se font par le biais des services formation continue via la plateforme d'inscription de l'ANFH (<https://bretagne.eanhf.com>)

« Réduire le gaspillage dans les ESSMS »

Cette formation a pour but de faire évoluer les pratiques professionnelles afin de mettre en œuvre des actions concrètes visant à lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.

► **Pour mesurer l'atteinte des objectifs de changement visés, l'ANFH recommande à ses adhérents d'évaluer la production de déchets alimentaires au sein de leurs établissements/groupements avant et après la formation.**

Intra conseillée à l'échelle d'un établissement ou d'un groupement d'établissements.

**Durée : 2 jours | 8 à 12 participants,
dont au moins un membre de la
direction**

Pour plus d'informations

Nancy CAMUZARD / ANFH Bretagne
02 99 35 28 60 / bretagne@anhf.fr